

---

# **Cahier des normes pour le programme : Techniques de travail social**

*Ce cahier des normes, approuvé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mène à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Techniques de travail social (code MFCU 50721) offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.*

## Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs des programmes, etc. sur la mise en oeuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ce cahier des normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

### Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription "Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007", au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des collèges, Unité de la qualité des programmes  
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
900 rue Bay  
Édifice Mowat , 9<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1L2

Téléphone: (416) 325-1934  
Télécopieur: (416) 314-7002  
Courriel : [colleges.branch@ontario.ca](mailto:colleges.branch@ontario.ca)

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme. Adresses et sites Web des collèges d'arts appliqués et de technologie :  
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/collegef.html>

Le présent document remplace la publication des normes de ce programme parue en avril 1996.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Cette publication est également disponible sur le site Web du ministère :  
<http://www.edu.gov.on.ca>

*This publication is available on the Ministry's Web site at <http://www.edu.gov.on.ca>*

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007

ISBN 978-1-4249-4214-5 (PDF)  
ISBN 978-1-4249-4213-8 (HTML)

*This document is also available in English.*

# Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à la révision des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important joué par :

- Ceux et celles qui ont participé aux groupes de discussion à Sudbury, Toronto, Kitchener et Kingston, et à toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation électronique provinciale.
- Les coordonnateurs des programmes Techniques de service social pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes détachées qui étaient chargées de projet pour la révision des normes de la formation professionnelle : Janet Honsberger du Sir Sandford Fleming College, Bill Fallis du George Brown College et Mireille Deshaies de La Cité collégiale.
- Les personnes et organismes qui ont participé aux sessions de révision, et d'adaptation des normes de la formation professionnelle en langue française, plus particulièrement le personnel scolaire et cadre : Doris Blouin-Harrison, Nicole Caron, Liliane Francis, Louise Gosselin, Lynn Lamontagne, Rachelle Piché, Éline Sauriol et Monic Spencer du Collège Boréal, et Nicole Auclair-Morin et Dominique Godbout de La Cité collégiale, ainsi que les membres du comité consultatif de programme du Collège Boréal et de La Cité collégiale pour leur contribution et leur appui.
- Le groupe de travail conjoint du Comité de coordination des vice-présidences à l'enseignement et le groupe des coordonnateurs pour les aptitudes génériques / la formation générale, mis en place en mars 2003 afin de reformuler les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques (maintenant les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité) et la politique relative à la formation générale (maintenant les exigences de la formation générale) et cela, en réponse au nouveau Cadre de classification des titres de compétence.
- Le comité de l'Association des collèges communautaires du Canada et du Développement des ressources humaines Canada pour l'utilisation de leur définition des Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (*Essential Employability Skills, EES*).

Dans ce document, à des fins de clarté et de simplification, le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes.

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Introduction</b> .....	1
	L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux .....	1
	Le cahier des normes .....	1
	Les normes de programme .....	2
	Les résultats d'apprentissage .....	2
	L'élaboration des normes de programme .....	2
	La mise à jour du cahier des normes .....	3
	La spécificité francophone .....	3
<b>II.</b>	<b>Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle</b> .....	4
	Le préambule .....	4
	La liste des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	5
	Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle .....	6
<b>III.</b>	<b>Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité</b> .....	16
	Contexte .....	16
	Domaine des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité .....	16
	Application et mise en oeuvre .....	17
<b>IV.</b>	<b>La formation générale</b> .....	19
	Exigences .....	19
	But .....	19
	Thèmes .....	20

# I. Introduction

*Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques de travail social offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 50721) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario. Le présent document remplace la publication des normes de ce programme parue en avril 1996.*

## L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait en œuvre un plan d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure, les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les diplômés acquièrent l'habileté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

La Direction des collèges du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario

## Le cahier des normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles comportent trois catégories :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité**;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son diplôme dans le cadre de ce programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie offrant ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

## Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent qu'un apprentissage significatif a été réalisé par les diplômés du programme, et vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les diplômés d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

## Les résultats d'apprentissage

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non relativement aux éléments de performance.

## L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large de résultats et inclure ceux relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les diplômés possèdent les habiletés requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

La révision des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du secteur d'activité : employeurs, associations professionnelles, diplômés, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements, etc. Basés sur cette consultation, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent les résultats essentiels en termes d'apprentissage et de performance que les diplômés doivent atteindre dans le cadre du programme..

## La mise à jour du cahier des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle. Pour vous assurer que cette version du cahier des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse indiquée au début de ce document.

## La spécificité francophone

Les normes d'un programme offert en langue française peuvent différer des normes d'un programme offert en langue anglaise.

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont sensiblement similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes des programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

## II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

*Les diplômés du programme postsecondaire Techniques de travail social doivent démontrer qu'ils ont atteint en matière de formation professionnelle les neuf résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale.*

### Le préambule

Le programme Techniques de travail social offre aux étudiants des expériences d'apprentissage intégré et pratique et la possibilité d'acquérir des connaissances liées à la mise en valeur du mieux-être et à la confirmation des forces et des habiletés des gens dans leurs milieux.

Les diplômés maintiennent des relations professionnelles conformes aux normes juridiques et éthiques et on s'attend à ce qu'ils s'engagent à promouvoir la justice sociale ainsi que l'établissement et le maintien d'une culture axée sur l'égalité. Avec les personnes, les familles, les groupes et les collectivités, ils identifient et mobilisent les ressources nécessaires pour favoriser les possibilités de changement positif.

Les diplômés du programme Techniques de travail social font preuve, dans leur pratique professionnelle, de leur compréhension d'un certain nombre de valeurs et de principes directeurs et de leur capacité à les respecter. Ces valeurs et ces principes témoignent :

- d'une croyance dans le respect fondamental, la dignité, la valeur et les possibilités de tous;
- d'une croyance dans le droit à l'autodétermination des peuples autochtones du Canada, y compris le droit à déterminer et à offrir les services sociaux appropriés et à y avoir accès;
- d'un engagement envers la dualité linguistique de l'Ontario, notamment le droit d'obtenir des services sociaux en français;
- d'un désir de promouvoir la justice, l'égalité et l'accès pour tous à des services tenant compte de l'aspect culturel, peu importe la race, l'origine nationale, la langue, la religion, l'identité sexuelle, l'âge, la capacité physique, la capacité intellectuelle, l'orientation sexuelle et la situation socioéconomique;
- de l'habilitation des personnes, des groupes et des collectivités à identifier leurs propres forces et à s'en servir pour surmonter les obstacles structurels à la satisfaction de leurs besoins;
- de l'obligation de rendre compte à l'endroit des utilisateurs des services, des collectivités et de la société

Le domaine des techniques de travail social est régi par la Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social. Après avoir terminé avec succès le programme Techniques de travail social, les diplômés peuvent s'inscrire auprès de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, l'organisme de réglementation de la profession en vertu de la Loi.

Les diplômés du programme Techniques de travail social peuvent faire partie d'une équipe interdisciplinaire ou trouver un emploi dans divers milieux offrant des services communautaires, notamment les gouvernements fédéral et provincial, les administrations municipales, les foyers de groupe, les centres d'hébergement, les organismes communautaires et de protection de l'enfance, les programmes destinés aux personnes ayant un handicap physique ou mental, les services de santé mentale et ceux destinés aux personnes âgées ainsi que les établissements d'enseignement et de soins de longue durée.

## La liste des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle Techniques de travail social

*Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

- 1. établir et maintenir des relations d'aide conformes aux normes professionnelles, juridiques et éthiques en tant que technicien en travail social;**
- 2. identifier les forces, les ressources et les difficultés des personnes, des familles, des groupes et des collectivités afin de les aider à atteindre leurs objectifs;**
- 3. reconnaître les divers besoins et expériences des personnes, des groupes, des familles et des collectivités afin de favoriser la prestation de programmes et de services accessibles et adaptés;**
- 4. identifier la politique sociale actuelle, les lois pertinentes et les systèmes politique, social et économique ainsi que leurs répercussions sur la prestation des services;**
- 5. revendiquer un accès approprié aux ressources afin d'aider les personnes, les familles, les groupes et les collectivités;**
- 6. établir et maintenir de bonnes relations au travail avec ses collègues, ses superviseurs et les partenaires de la collectivité;**
- 7. élaborer des stratégies et des plans favorisant l'autogestion de sa santé, l'amélioration de son rendement au travail et de meilleures relations de travail;**
- 8. intégrer ses habiletés en service social de groupes et en animation de groupe à divers environnements, en favorisant l'épanouissement et le développement des personnes, des familles et des collectivités;**
- 9. travailler dans les collectivités afin de préconiser des stratégies de changement favorisant la justice sociale et économique et dénoncer les abus d'autorité et la discrimination.**

*Note :* Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

## Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**établir et maintenir des relations d'aide conformes aux normes professionnelles, juridiques et éthiques en tant que technicien en travail social.**

### **Éléments de performance :**

- reconnaître le cadre législatif régissant le travail social et tenir compte des répercussions sur la responsabilité professionnelle et la reddition des comptes\*;
- établir des relations de travail conformes aux normes professionnelles, aux codes de déontologie, aux lois pertinentes et aux lignes directrices des organismes;
- mettre en valeur les forces de la personne et son droit à l'autodétermination dans les processus de collaboration, de consultation et de défense des droits;
- faire appel à des habiletés telles que l'écoute active, l'empathie, la validation, le recadrage, la confrontation et la communication d'un message clair afin d'établir et de renforcer des relations professionnelles dans les communications en personne, au téléphone et par voie électronique;
- établir et maintenir des limites claires et appropriées entre ses relations personnelles et professionnelles, conformément aux normes de pratique professionnelle, juridique et éthique;
- respecter la vie privée des personnes aidées et le caractère confidentiel des renseignements conformément aux normes de pratique professionnelle, juridique et éthique et aux exigences des organismes;
- reconnaître l'impact de la gouvernance sur les relations professionnelles.

\* obligation de répondre de l'exercice d'une responsabilité qui a été conférée

2. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**identifier les forces, les ressources et les difficultés des personnes, des familles, des groupes et des collectivités afin de les aider à atteindre leurs objectifs.**

**Éléments de performance :**

- favoriser et faciliter l'accès des personnes aux ressources et aux services officiels et informels appropriés et l'aiguillage\* vers ceux-ci afin de répondre aux objectifs individuels;
- travailler en collaboration avec les personnes, les familles, les groupes et les collectivités pour déterminer et atteindre des objectifs, en utilisant une approche holistique axée sur les forces;
- rédiger des documents écrits et électroniques précisant des faits, des observations et des recommandations, conformément aux normes juridiques, éthiques et professionnelles et aux protocoles des organismes;
- reconnaître et encourager l'utilisation des mécanismes et des réseaux de soutien informels présents dans les collectivités en tant que moyen de favoriser un changement positif;
- favoriser l'accès aux ressources communautaires telles que le counseling d'appui, les groupes d'entraide communautaires, selon les besoins et les objectifs établis.

\* le fait de diriger une personne vers un spécialiste, une entreprise ou un établissement qui sera en mesure de lui fournir les services dont elle a besoin

3. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**reconnaître les divers besoins et expériences des personnes, des groupes, des familles et des collectivités afin de favoriser la prestation de programmes et de services accessibles et adaptés.**

**Éléments de performance :**

- établir des relations d'aide efficaces en tenant compte de variables telles que l'ethnie, l'âge, la capacité, le stade de développement, la race, la religion, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la situation économique et la structure familiale;
- identifier les variables biologiques, sociologiques, économiques, politiques, environnementales, spirituelles, culturelles et psychosociales qui influent sur le développement humain et le comportement;
- contribuer à l'élaboration de plans d'action axés sur la collaboration tenant compte de la composition changeante de la collectivité sur les plans démographique, social, politique et économique en employant des outils de consultation et des stratégies de revendication;
- prendre en compte l'histoire, la culture, les traditions, les normes et les valeurs des personnes et de leurs collectivités afin de favoriser l'élaboration de programmes et de services adaptés aux besoins.

4. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à:*

**identifier la politique sociale actuelle, les lois pertinentes et les systèmes politique, social et économique ainsi que leurs répercussions sur la prestation des services.**

**Éléments de performance :**

- décrire les enjeux qui concernent les personnes, les familles, les groupes et les collectivités dans un contexte social afin de saisir les structures sous-jacentes;
- décrire les répercussions des lois pertinentes, des politiques prescrites et des règlements concernant la prestation des services;
- examiner les initiatives gouvernementales concernant le financement du système d'aide sociale et des organismes de prestation des services et relever l'impact des principaux changements de politiques sur la prestation des services;
- identifier les défis actuels pour les personnes, les groupes, les familles et les collectivités dans un contexte social plus large;
- décrire des problèmes sociaux tels que la violence, la pauvreté, l'itinérance, la maladie mentale et les dépendances dans un contexte social, politique et économique plus large;
- rédiger des documents écrits et électroniques précisant des faits, des observations et des recommandations, conformément aux normes juridiques, éthiques et professionnelles et aux protocoles des organismes.

5. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à:*

**revendiquer un accès approprié aux ressources afin d'aider les personnes, les familles, les groupes et les collectivités.**

**Éléments de performance :**

- recourir aux principaux réseaux d'aide dans les domaines du soutien informel, de la santé mentale, de l'aide sociale, de l'information communautaire et des systèmes de justice afin d'aider les personnes, les groupes et les familles à atteindre leurs objectifs;
- identifier et recourir aux réseaux d'aide informels et autres ressources individuelles au moment de l'élaboration des plans d'action;
- identifier les ressources communautaires pertinentes et établir des liens avec celles-ci afin de faciliter l'aiguillage et de répondre aux objectifs individuels;
- revendiquer avec les personnes, les familles et les groupes, par l'entremise d'une communication efficace et de la technologie, afin de résoudre des problèmes, de permettre l'accès aux ressources existantes et de combler les lacunes en matière de services.

6. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**établir et maintenir de bonnes relations au travail avec ses collègues, ses superviseurs et les partenaires de la collectivité.**

### **Éléments de performance**

- travailler en collaboration en tant que membre d'une équipe ou d'un groupe multidisciplinaire ou dans un contexte de partenariat;
- consulter les partenaires pertinents et collaborer avec eux pour une compréhension intégrale de la situation des participants et améliorer la qualité des ressources et des services communautaires;
- rendre des comptes à ses collègues, à ses pairs et à ses superviseurs dans un travail d'équipe ou individuel, suivant les besoins;
- appliquer efficacement des stratégies de résolution de problèmes et de conflits dans la prestation des services.

7. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**élaborer des stratégies et des plans favorisant l'autogestion de sa santé,  
l'amélioration de son rendement au travail et de meilleures relations de travail.**

**Éléments de performance :**

- solliciter et utiliser une supervision formelle et informelle de façon continue, suivant les besoins;
- solliciter et utiliser le soutien et la rétroaction en rapport avec son propre rendement, ses forces, ses défis et ses points faibles, et ce, de la part de ses collègues, de ses pairs, de ses superviseurs et d'autres professionnels, suivant les besoins;
- appliquer efficacement des techniques pour favoriser l'autogestion de sa santé et obtenir le soutien et les ressources appropriés, suivant les besoins;
- prendre conscience de ses valeurs, de ses croyances et de ses expériences et déterminer en quoi elles influent sur le développement de ses relations professionnelles avec les personnes, les collègues et les superviseurs;
- faire appel à un certain nombre de ressources et de stratégies afin d'améliorer ses connaissances professionnelles, ses compétences et ses attitudes, y compris les processus stimulant la réflexion et l'esprit critique.

8. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**intégrer ses habiletés en service social de groupes et en animation de groupe à divers environnements, en favorisant l'épanouissement et le développement des personnes, des familles et des collectivités.**

**Éléments de performance :**

- intégrer les modèles théoriques et pratiques de travail de groupe pertinents aux techniques de travail social;
- appliquer des stratégies d'animation de groupe afin de favoriser le changement et de répondre aux besoins des participants;
- acquérir des habiletés en matière d'animation en tenant compte des besoins et des forces des différents groupes;
- faire des recherches, planifier, élaborer et évaluer des propositions et des stratégies afin d'établir de nouveaux groupes;
- mettre en œuvre des stratégies de constitution d'un groupe, superviser et favoriser le processus de groupe et recourir à des interventions appropriées.

9. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**travailler dans les collectivités afin de préconiser des stratégies de changement favorisant la justice sociale et économique et dénoncer les abus d'autorité et la discrimination.**

**Éléments de performance :**

- identifier et utiliser les modèles de développement communautaire pour déterminer les besoins, les risques et les ressources d'une collectivité afin de favoriser un changement social positif;
- contribuer à l'élaboration des plans d'action, des propositions de financement ainsi qu'à des stratégies de renforcement des capacités communautaires et d'évaluation afin de favoriser et de promouvoir un changement social positif;
- identifier et surveiller l'application des stratégies de défense des droits et de changement mettant en valeur l'inclusion, l'équité, l'égalité et la démocratie participative;
- prendre part à des activités de sensibilisation communautaire mettant en valeur la justice sociale.

### III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

*Tous les diplômées du programme Techniques de travail social doivent démontrer qu'ils ont atteint les treize résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sous mentionnés, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle ainsi que les exigences de la formation générale.*

#### Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité<sup>1</sup> désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont cruciales à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les apprenants à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes qui obtiennent un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, désirant poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

#### Domaine des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines suivants :

---

<sup>1</sup> À noter que le *Conference Board of Canada* a traduit *Essential Employability Skills* par « compétences relatives à l'employabilité ». Toutefois, afin d'éviter de semer la confusion et pour demeurer fidèle au modèle pédagogique adopté par le MFCU, le réseau des collèges francophones de l'Ontario retient le titre « résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité »

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution de problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

## Application et mise en oeuvre

Pour chacun des six domaines généraux, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines généraux, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les apprenants de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Tous les personnes ayant un des titres de compétences susmentionnés doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

<b>DOMAINES GÉNÉRAUX</b>	<b>DOMAINES PRÉCIS : les apprenants doivent démontrer leur habileté à :</b>	<b>RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : L'apprenant a démontré de façon fiable son habileté à :</b>
LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la lecture</li> <li>• l'écriture</li> <li>• la communication orale</li> <li>• l'écoute</li> <li>• la présentation de l'information</li> <li>• l'interprétation visuelle de documents</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;</li> <li>2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;</li> <li>3. communiquer oralement et par écrit en anglais;</li> </ol>
LES MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la compréhension et l'application de concepts et raisonnement mathématiques</li> <li>• l'analyse et l'utilisation de données numériques</li> <li>• la conceptualisation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. exécuter des opérations mathématiques avec précision;</li> </ol>

<b>DOMAINES GÉNÉRAUX</b>	<b>DOMAINES PRÉCIS : les apprenants doivent démontrer leur habileté à :</b>	<b>RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : L'apprenant a démontré de façon fiable son habileté à :</b>
LA PENSÉE CRITIQUE ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'interprétation</li> <li>• l'analyse</li> <li>• l'évaluation</li> <li>• l'inférence</li> <li>• l'explication</li> <li>• l'autorégulation</li> <li>• la pensée créative et innovatrice</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;</li> <li>6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;</li> </ol>
LA GESTION DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la cueillette et la gestion de l'information</li> <li>• le choix et l'utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet</li> <li>• la culture informatique</li> <li>• la recherche sur Internet</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;</li> <li>8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;</li> </ol>
LES RELATIONS INTERPERSONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le travail en équipe</li> <li>• la gestion des relations interpersonnelles</li> <li>• la résolution de conflits</li> <li>• le leadership</li> <li>• le réseautage</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;</li> <li>10. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;</li> <li>11. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;</li> </ol>
LA GESTION PERSONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la gestion de soi</li> <li>• la gestion du changement avec souplesse et adaptabilité</li> <li>• la réflexion critique</li> <li>• le sens des responsabilités</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;</li> <li>13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.</li> </ol>

## IV. La formation générale

*Tous les diplômés du programme Techniques de travail social doivent démontrer qu'ils ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.*

### Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Les diplômés des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. A cet effet, les diplômés auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

### But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

## Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

### **1. Les arts dans la société**

#### *Raison d'être :*

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

#### *Contenu possible :*

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et, peut-être même, d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

### **2. Le citoyen**

#### *Raison d'être :*

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

*Contenu possible :*

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

### **3. Le social et le culturel**

*Raison d'être :*

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

*Contenu possible :*

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

### **4. Croissance personnelle**

*Raison d'être :*

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

*Contenu possible :*

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

## 5. La science et la technologie

### *Raison d'être :*

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

### *Contenu possible :*

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.